

## Informations sur l'orientation

Par **darjy**, le **29/06/2015** à **20:58**

Bonsoir,

Je suis actuellement étudiante en L1 de droit à Rennes 1, je ne sais pas du tout ce que j'aimerais faire plus tard mais tout ce que je sais c'est que je suis très intéressée par la bioéthique.. Je m'explique :

J'aime tout ce qui touche au corps humain, l'euthanasie, le clonage, la procréation etc... Mais je suis également intéressée par les droits de l'homme à l'échelle internationale, c'est-à-dire essayer de trancher les litiges en matière d'adoption par exemple, entre un Etat et un couple. Bref trancher les litiges entre les personnes privées à l'échelle internationale en générale. Je ne sais pas si j'ai réussi à me faire comprendre, mais en tout cas j'espère que vous aurez quelques informations à me donner sur la formation à suivre, les métiers etc...

Par **Yn**, le **01/07/2015** à **14:26**

Premièrement, tu as encore beaucoup de temps. La L1 et L2 sont des années "tronc commun" qui ont pour but de présenter les grandes dimensions du droit aux étudiants. Ton premier choix - assez mineur - s'effectuera en L3 et n'est pas déterminant, c'est surtout en M1 qu'il faut choisir.

[citation]J'aime tout ce qui touche au corps humain, l'euthanasie, le clonage, la procréation etc... [/citation]

Ce sont des problématiques juridiques intéressantes, mais de là à exercer dans le domaine, je suis plutôt réservé.

[citation]Mais je suis également intéressée par les droits de l'homme à l'échelle internationale, c'est-à-dire essayer de trancher les litiges en matière d'adoption par exemple, entre un Etat et un couple. Bref trancher les litiges entre les personnes privées à l'échelle internationale en générale.

[/citation]

Il faut bien distinguer : les adoptions internationales sont parfois conflictuelles, mais le contentieux est quantitativement réduit. De même, le contentieux "droits de l'homme" se développe mais offre peu de débouchés.

Pour tous ces points, exceptés l'enseignement (thèse et compagnie), je suis plutôt réservé quant aux débouchés professionnels.

La questions litiges entre personnes privées sur la scène internationale renvoie plus

généralement au DIP. Là, tu as des choses très intéressantes à faire, mais plutôt du côté du droit des affaires. Autrement dit, le droit du commerce international est très intéressant (tu mélanges DIP, droit européen, arbitrage, etc.)

Retiens plus généralement que le droit des affaires offre de nombreux débouchés, si tu aimes tout ce qui touche au droit des contrats à partir de L2, tu peux envisager cette voie.

Par **darjy**, le **01/07/2015** à **16:44**

D'accord, je vois.. Mais on me dit souvent qu'il vaut mieux avoir un objectif en entrant en droit, afin de rester motivé. Sans ça, ce n'est pas possible de tenir . Excepté tout ce que j'ai cité, je n'ai vraiment pas d'objectif, ça m'angoisse un peu